

## ASSEMBLÉE — 35° SESSION

## RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR

(Note présentée par le Président du Comité exécutif)

Le rapport sur le point 18 de l'ordre du jour a été approuvé, sans changement, par le Comité exécutif. La Résolution 18/1 est recommandée à l'adoption de la Plénière.

Note.— Prière d'insérer dans le dossier de rapport les notes A35-WP/344 et A35-WP/327, qui constituent le rapport complet sur le point 18 de l'ordre du jour.